

ECURIES DU MOULIN MOREAU

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2025-2026

N° de licence

Nom :

Prénom :

Date de naissance

Adresse complète

Téléphone :

Téléphone professionnel :

E-mail :

Facebook :

Pour les Mineurs ou une personne de confiance pour les adultes :

Parent responsable :

Nom :

Prénom :

Tél mobile :

Email :

Parent responsable:

Nom :

Prénom :

Tél mobile :

Email :

Diplôme d'équitation possédé à ce jour : Poney/Galop

Tarif adhésion par année

Individuelle

140 euros

Familiale

220 euros

Tarif licence par an (exigible à l'inscription et valable de septembre de l'année N à Décembre N+1)

Mineur 29 euros

Majeur 40 euros

Nous vous demandons de remplir une fiche d'inscription, qui nous permettra d'avoir votre adresse (postale et email) et/ou autre contact dans le but de mettre à jour ces informations et de pouvoir vous contacter rapidement en cas de nécessité.

L'inscription est souscrite pour une saison d'équitation liée à l'année scolaire, chaque séance comprend un encadrement et un droit d'accès aux installations sportives dont la fréquence hebdomadaire est définie y compris pendant les vacances scolaires.

La pratique de l'équitation, en tant que sport de pleine nature avec un animal vivant dont les réactions peuvent être imprévisibles, est un sport à risque, par conséquent : **la licence fédérale** permettant de bénéficier d'assurance et le port d'un casque d'équitation, ou d'une bombe homologuée (CE 1384) par la Fédération Française d'Equitation est obligatoire, ainsi que des bottes ou des boots avec mini chaps, le port d'un gilet de protection homologué CE EN 13158 est fortement recommandé et obligatoire pour les séances en extérieur et les séances de saut. Les enfants doivent porter une tenue adaptée (pantalon et blouson adaptés au sport), les cheveux attachés, sous peine d'être refusés en cours. Il est indispensable de s'équiper personnellement de son propre licol, guêtres, tapis, amortisseur de dos et matériel de pansage (régulièrement lavés et désinfectés) identifiés à votre nom.

Des casiers sont en location payable au début du trimestre pour y déposer vos affaires.

Les reprises non décommandées 24h à l'avance sur la plate forme de gestion en ligne Cavasoft sont considérées comme effectuées.

Lorsque le cavalier s'inscrit pour une séance, un stage, une compétition ou toute autre prestation, un créneau horaire lui est réservé, permettant ainsi la gestion de la cavalerie, des installations sportives et du personnel de l'établissement. Toute prestation payée à l'avance permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour un engagement de durée. Elle n'est pas remboursable, sauf raisons médicales.

LICENCE COMPETITION

La licence Club Compétition est **gratuite**, annuelle et obligatoire pour ceux qui veulent faire de la compétition, mais nécessite une **AUTORISATION PARENTALE** et un **CERTIFICAT MEDICAL FAVORABLE AUTORISANT LA PRATIQUE DE L'ÉQUITATION EN COMPETITION** téléchargeable sur le site de la FFE avec votre numéro de licence et votre code SIF (à demander à l'accueil si besoin). Par ailleurs les futurs compétiteurs adhèrent au code sportif de bonne conduite ci-joint.

Les engagements, coachings et transports sont payables 8 jours à l'avance.

Les parents et les enfants accompagnant le(s) cavalier(s) ne doivent pas s'occuper des chevaux.

Ils ne doivent pas circuler en voiture, vélos, rollers, skate, ou autre dans l'ensemble du club, et ne doivent pas s'approcher des chevaux dans les écuries. Tout accident impliquant un adhérent de l'école d'équitation en dehors des horaires de reprise ou un non adhérent, ne saurait engager la responsabilité du centre équestre.

Les enfants mineurs inscrits au club sont sous la responsabilité de celui-ci dans la demi-heure précédant le cours, pendant le cours et dans la demi-heure suivant le cours. En dehors de cette période, ils ne sont plus pris en charge par le club qui ne peut pas assurer leur surveillance.

Les chiens des accompagnants doivent être tenus en laisse.

Les enseignants choisissent l'équidé le plus adapté **au cavalier**, au cours dispensé (travail à pied, longe, dressage, saut, cross ou extérieur). Ceci pour éviter une surcharge de travail à certains chevaux ou poneys, et le changement régulier d'équidé fera progresser votre enfant rapidement.

Le club est adhérent de la FFE et à ce titre peut proposer à ses cavaliers de souscrire une licence fédérale pratiquant ou compétition. La licence pratiquant permet de passer les examens fédéraux (Galops, Degrés) et de bénéficier réductions ou tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence. La licence compétition permet de participer aux compétitions fédérales.

Tout licencié ayant renseigné son adresse email peut recevoir Le Mel Cavalier FFE contenant les informations pratiques sur les partenariats – notamment sur les plus grands concours – et disposer d'un accès privilégié sur www.ffe.com grâce à sa Page Cavalier FFE.

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est consultable sur sa Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur equi.general.fr.

Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

Je soussigné(e) cavalier(e) ou parents pour les mineurs
Responsable de l'enfant pour les mineurs
Né(e) le
Et demeurant (adresse complète)

Utilisation de mon image pour Les Écuries du Moulin Moreau

Le cavalier ou ses accompagnateurs sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues individuelles ou collectives lors des activités proposées par le club. Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement au club le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités du club sur son site Internet, des flyers ou sur tout support existant ou à venir sur le territoire français. Toute personne s'opposant à la captation et/ou l'utilisation de son image doit expressément en informer le club.

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et du droit au nom

J'accepte l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant par l'établissement dans le cadre de la pratique de ses activités équestres et m'engage à en informer le club lors de toute prise de vue.

ou

Je refuse l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant par l'établissement dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.

Règlement Intérieur

Le cavalier et ses accompagnateurs déclarent avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur applicable au sein de l'établissement et affiché sur le panneau prévu à cet effet. Le cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur. Tout manquement au règlement intérieur est une rupture du présent contrat et peut donner lieu à une exclusion de l'établissement.

Protection des données personnelles

Le cavalier accepte d'être recensé(e) dans le fichier du club et bénéficie directement auprès du club d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée. L'établissement équestre dispose d'un fichier informatique recensant des données fournies par les clients qui y ont expressément consentis. Ce fichier a pour finalité la gestion des activités quotidiennes de l'établissement et notamment l'organisation des leçons d'équitation, la vie quotidienne de l'établissement équestre, l'inscription aux stages et compétitions sportives, etc.

Seules les personnes ayant des fonctions de secrétariat et d'encadrement au sein de l'établissement ont accès à ces données dans le cadre de leur mission.

Les données sont conservées 5 ans après la fin de la relation contractuelle. Il peut exercer ses droits par l'envoi d'un simple courriel à l'adresse mail de l'établissement

Aptitudes et Certificat Médical

Tout cavalier déclare avoir en sa possession un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation y compris en compétition (arrêté gouvernemental du 10 juin 1971, article 6), ou à défaut, il décharge le club de toute conséquence d'une éventuelle contre-indication. Il est recommandé d'être à jour de son rappel antitétanique.

En cas d'accident nécessitant une intervention urgente, il ou son représentant légal autorise les Ecuries du Moulin Moreau à prendre toute décision concernant le transport et l'hospitalisation de son enfant.

Date et signature (Faire précéder de la mention lu et approuvé).

Signature du cavalier

Signature du responsable légal de l'enfant mineur

QUESTIONNAIRE DE SANTE DES MAJEURS : PRIMO LICENCE PRATiquANT/ RENOUVELLEMENT DE LICENCE PRATiquANT A PARTIR DE 40 ANS

QUESTIONNAIRE A CONSERVER PAR LA PERSONNE QUI DEMANDE UNE LICENCE

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive. Pour rappel, un certificat médical doit obligatoirement être transmis pour chaque nouveau licencié majeur, puis à partir de 40 ans doit être renouvelé tous les 3 ans.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON

Durant les 12 derniers mois

	OUI	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐

A ce jour

	OUI	NON
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐

**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié*

Si vous avez répondu NON à toutes les questions : Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence en complétant le modèle d'attestation ci-joint.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné

ATTESTATION A VALIDER SUR L'ESPACE CAVALIER DU SITE FFE CLUB SIF

Dans le cadre de ma demande de licence Compétition auprès de la Fédération Française d'Equitation, je soussigné(e)...

....., atteste :

- Avoir répondu non à toutes les questions du questionnaire :** je valide la présente attestation au moment de la prise de licence Compétition ou son renouvellement sur le site FFE Club Sif.
- Avoir répondu oui à une ou plusieurs questions du questionnaire :** je dois un certificat médical datant de moins d'un an, et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'équitation en compétition.

Dans le respect du secret médical, je conserve de manière **STRICTEMENT PERSONNELLE**, ledit questionnaire et m'engage à valider l'attestation sur le site de FFE Club Sif.

Date :/...../.....

Fait à :

Signature :

QUESTIONNAIRE DE SANTE DES MINEURS

OUI

NON

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON

Durant les 12 derniers mois

Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?

☐☐

Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?

☐☐

Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?

☐☐

Avez-vous eu une perte de connaissance ?

☐☐

Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?

☐☐

A ce jour

Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?

☐☐

Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?

☐☐

Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

☐☐

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions : Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence en complétant le modèle d'attestation ci-annexé.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

ATTESTATION A VALIDER SUR L'ESPACE CAVALIER DU SITE FFE CLUB SIF

Dans le cadre de ma demande de licence Compétition auprès de la Fédération Française d'Equitation, je soussigné(e)...

....., atteste :

• **Avoir répondu non à toutes les questions du questionnaire** : je valide la présente attestation au moment de la prise de licence Compétition ou son renouvellement sur le site FFE Club Sif.

• **Avoir répondu oui à une ou plusieurs questions du questionnaire** : je dois un certificat médical datant de moins d'un an, et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'équitation en compétition.

Dans le respect du secret médical, je conserve de manière **STRICTEMENT PERSONNELLE**, ledit questionnaire et m'engage à valider l'attestation sur le site de FFE Club Sif.

Date :/...../.....

Fait à :

Signature :